



## **Compte rendu des CAP locales de mutations au 01/09/2016**

Ces CAP ont été marquées par les effets délétères des restructurations et fermetures de services publics.

Nous sommes intervenus tout particulièrement pour défendre les intérêts des collègues victimes de l' « ASR » -adaptation des structures du réseau.

Conséquence directe, le nombre de demandes de mutations est en augmentation.

Même les demandes à titre personnel résultent pour beaucoup de la volonté des agents de mettre fin à des conditions de travail de plus en plus difficiles.

Seules les affectations de « titulaires » ont été à l'ordre du jour.

Les affectations en direction ainsi que celles des agents à la disposition du directeur (ALD) n'ont pas été communiquées en séance. Depuis 2013, nous avons obtenu que les annonces concernant les ALD soient faites en commission et non repoussées au cœur de l'été. Les ALD ne doivent pas être traités comme des « sous-fonctionnaires ». Le motif invoqué par la direction pour justifier cette situation est l'absence de confirmation des emplois affectés dans le Rhône pour assurer la mission service facturier (SFACT) Auvergne transférée dans le cadre de la Réforme Territoriale. Encore une illustration du chaos semé par ces « réformes » destructrices du service public.

Les élus FO-DGFIP ont obtenu que les agents concernés par des fermetures bénéficient de mesures limitant les effets de ces décisions.

Le nombre de vacances est important en B et surtout en C (65 emplois. Effectif réel 691). Dans toutes les catégories, le nombre croissant d'ALD constitue une dérive que FO-DGFIP condamne encore et toujours. Ce constat est maintenant de plus en plus partagé parmi les représentants du personnel.

Au bout du compte, nous ne pouvons que constater que les CAPL ont été pour le coup dessaisies d'une partie significative de leurs prérogatives.

Les élus FO-DGFIP en CAPL : Sylvina Rodrigues, Joaquim Alves (C) ; Jean-Luc Pelletier, Brigitte Poisson, Régis Thoraval, Olivier Saragossa (B) ; Emmanuel Estenne, Johanna Volle (A)

**Nous restons à votre disposition pour plus de détail**

Lyon le 12 juillet 2016